



LES BALCONS DE CORIN

Route de Crans-Montana | 3960 Corin-de-la-Crête | Référence : #5713386

TABLE DES MATIÈRES

Page de description	3
Page situation et distances	5
Caractéristiques détaillées et commodités	6
Grandes images	8
Tableau des objets	12
Descriptif de construction	13
Plans des appartements	28
Coupes et façades	30

LES BALCONS DE CORIN

CH-3960 Corin-de-la-Crête | Route de Crans-Montana



Découvrez "Les Balcons de Corin", un projet neuf de 14 appartements allant du studio au 4.5 pièces, idéalement situé à Corin-de-la-Crête, à seulement 5 minutes de la ville de Sierre.

Profitez d'un cadre de vie unique alliant **calme, nature et proximité urbaine**, avec une **exposition plein sud** offrant un **ensoleillement optimal toute l'année**.

Chaque logement a été soigneusement pensé pour offrir de **généreuses surfaces habitables**, des **matériaux de qualité**, ainsi que de **vastes balcons ou terrasses** avec une **vue imprenable à 180°** sur la plaine du Rhône et les Alpes valaisannes.

Prix dès :

- Studios : CHF 290'000.-
- 2.5 pièces : CHF 430'000.-
- 3.5 pièces : CHF 620'000.-
- 4.5 pièces : CHF 720'000.-
- Place de parc ouverte : CHF 12'500.-
- Place de parc couverte : CHF 25'000.-

Les points forts du projet :

- Emplacement calme et ensoleillé
- Architecture contemporaine
- Grands espaces extérieurs
- Vue panoramique exceptionnelle

CARACTÉRISTIQUES

Référence: #5713386

Type: Projets

Disponibilité: Automne 2027

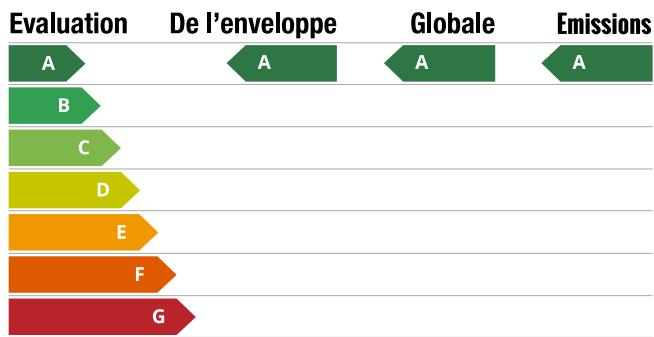
Année de construction: 2026



- À 5 minutes de Sierre, ses commodités et sa gare CFF
- Accès rapide à l'autoroute et aux stations de montagne

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE (CECB)

L'étiquette énergétique résulte de l'évaluation de la performance énergétique globale (chauffage, eau chaude sanitaire, éclairage et autres postes de consommation) et de la performance de l'enveloppe d'un bâtiment.



CONTACT VISITE

Monsieur Ayman Pfammatter
E-mail : ayman@valcity.ch
Tél. : 079 810 66 60



SITUATION

CH-3960 Corin-de-la-Crête | Route de Crans-Montana

L'image semble corrompue et ne peut pas être affichée.



Transports publics

119 m



1 min.



1 min.

CARACTÉRISTIQUES

CH-3960 Corin-de-la-Crête | Route de Crans-Montana

CARACTÉRISTIQUES

Disponibilité	Automne 2027	Efficacité énergétique	A
Type	Projets	Enveloppe du bâtiment	A
Référence	#5713386	Émissions directes de CO2	A
Année de construction	2026		

COMMODITÉS

ENVIRONNEMENT

- Village
- Montagnes
- Arrêt de bus
- Verdoyant
- Sans brouillard

EXTÉRIEUR

- Balcon(s)
- Place(s) de parc couverte(s)
- Place(s) de parc visiteur(s)
- Verdure
- Parking
- Construit à flanc de colline

INTÉRIEUR

- Ascenseur
- Triple vitrage
- Lumineux

EQUIPEMENT

- Cuisine équipée
- Branchements pour colonne de lavage
- Baignoire
- Cuisine agencée
- Douche

SOL

- A choix
- Pentu

ETAT

- Neuf
- En construction

EXPOSITION

- Sud



ENSOLEILLEMENT

- Optimal
- Toute la journée

VUE

- Vue sur la vallée
- Panoramique
- Montagnes
- Imprenable
- Sans vis-à-vis
- Alpes

STYLE

- Moderne



VUE EXTÉRIEURE



Vue aérienne



Vue depuis la route



Vue depuis les vignes



Vue depuis les appartements



Vue depuis les appartements



Vue depuis les appartements



VUE INTÉRIEURE



Vue intérieure

Objets

Les Balcons de Corin
3960 Corin-de-la-Crête, Route de Crans-Montana 47

Référence	Type	Étage	Pièces	Surface habitable	Surface balcon	Prix	Statut
Lot A01	Appartement PPE	3ème étage	3.5	95.2 m ²	34.2 m ²	-	Reservé
Lot A02	Appartement PPE	3ème étage	4.5	113.9 m ²	40.4 m ²	-	Reservé
Lot A03	Appartement PPE	2ème étage	3.5	95.2 m ²	33.5 m ²	CHF 620'000.-	À vendre
Lot A04	Appartement PPE	2ème étage	4.5	113.9 m ²	39.7 m ²	CHF 720'000.-	À vendre
Lot A05	Appartement PPE	1er étage	2.5	66.9 m ²	29.5 m ²	-	Reservé
Lot A06	Appartement PPE	1er étage	2.5	77.8 m ²	35.5 m ²	-	Reservé
Lot A07	Appartement PPE	Rez-de-chaussée	1.5	47 m ²	-	CHF 290'000.-	À vendre
Lot A08	Appartement PPE	Rez-de-chaussée	1.5	51.8 m ²	-	-	Reservé
Lot B09	Appartement PPE	2ème étage	3.5	95.2 m ²	34.2 m ²	-	Reservé
Lot B10	Appartement PPE	2ème étage	4.5	113.9 m ²	40.4 m ²	-	Reservé
Lot B11	Appartement PPE	1er étage	3.5	95.2 m ²	33.5 m ²	CHF 620'000.-	À vendre
Lot B12	Appartement PPE	1er étage	4.5	113.9 m ²	39.7 m ²	CHF 720'000.-	À vendre
Lot B13	Appartement PPE	Rez-de-chaussée	2.5	66.9 m ²	29.5 m ²	CHF 440'000.-	À vendre
Lot B14	Appartement PPE	Rez-de-chaussée	2.5	77.8 m ²	35.5 m ²	CHF 510'000.-	À vendre

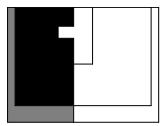
Plan de situation parking et immeubles sur parcelle



SITUATION 1/500

Plaqua Corin-de-la-Crête

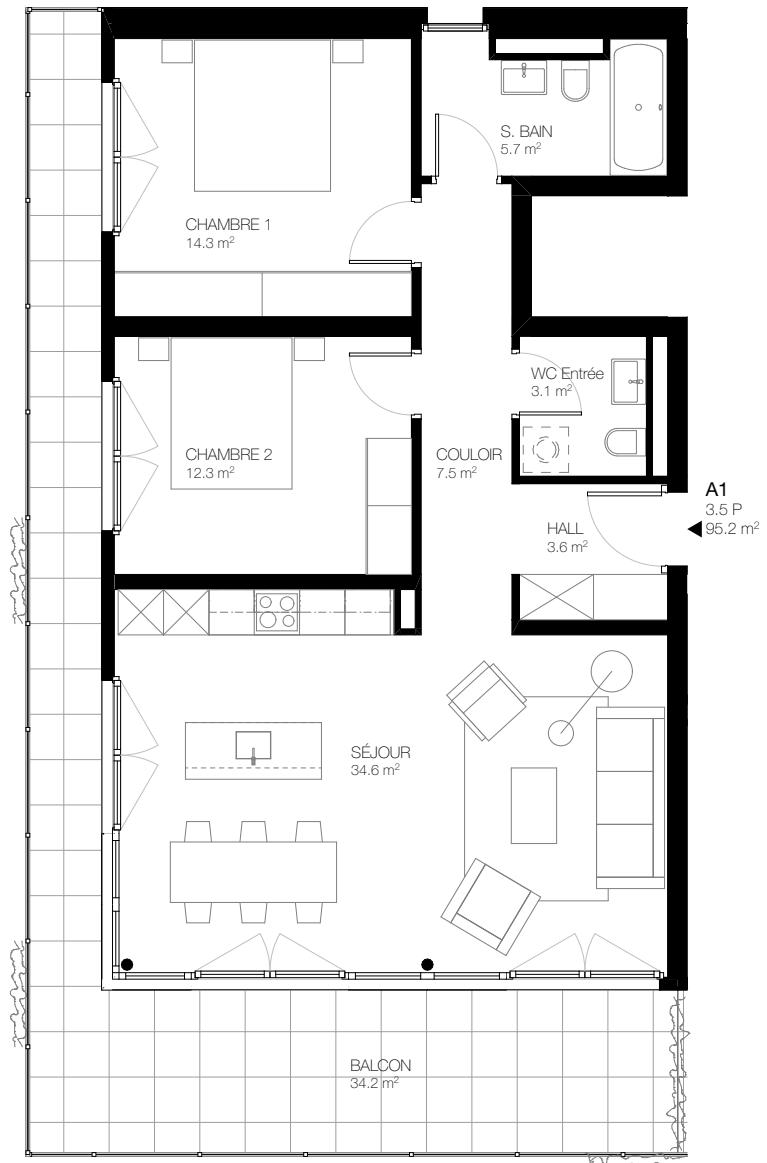




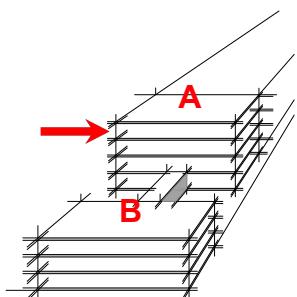
Bâtiment A - Appartement 01 - 3.5 pcs

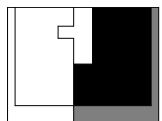
3ème étage

SBH	surface brute habitable	95.2 m ²
SE	surface extérieure (balcon)	1/2 x 34.2 m ²
SVB	surface de vente brute	112.3 m ²



N
S

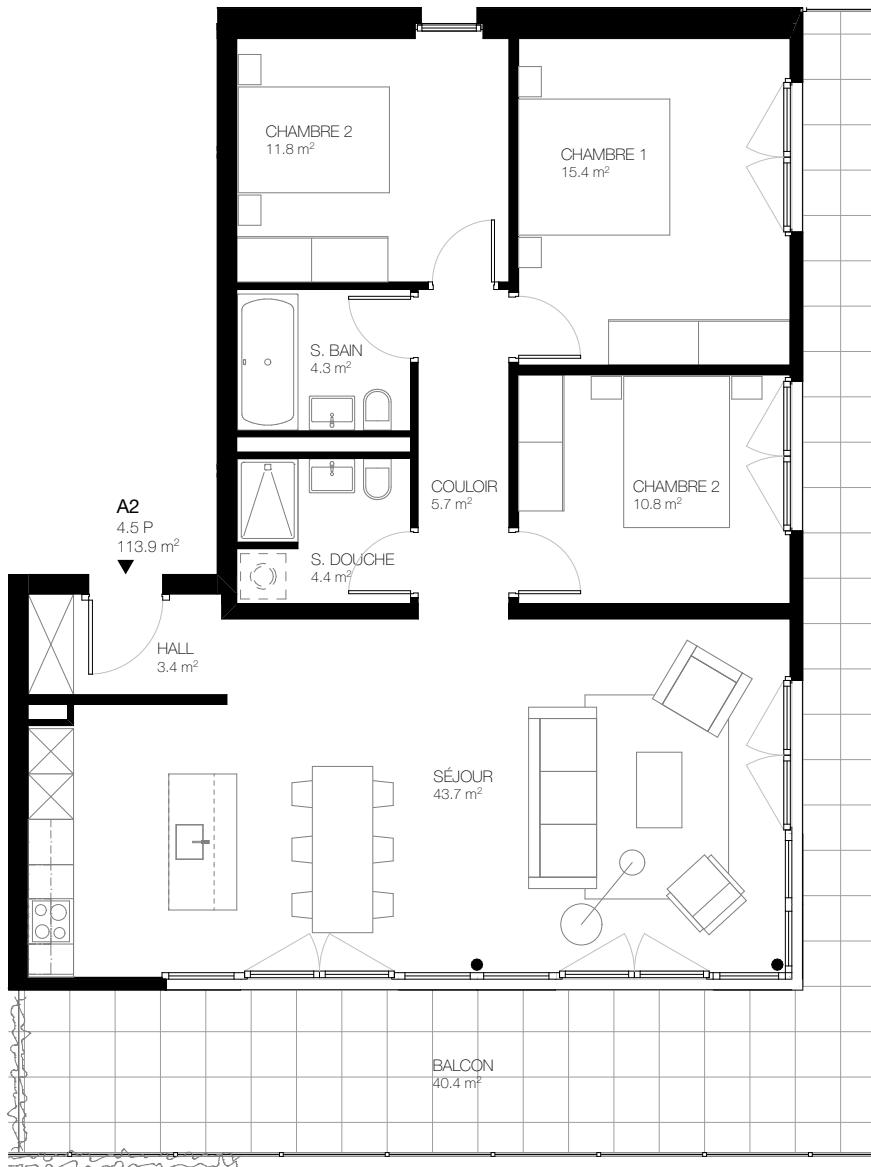




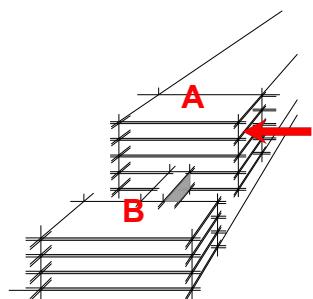
Bâtiment A - Appartement 02 - 4.5 pcs

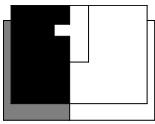
3ème étage

SBH	surface brute habitable	113.9 m ²
SE	surface extérieure (balcon)	1/2 x 40.4 m ²
SVB	surface de vente brute	134.1 m ²



N
S

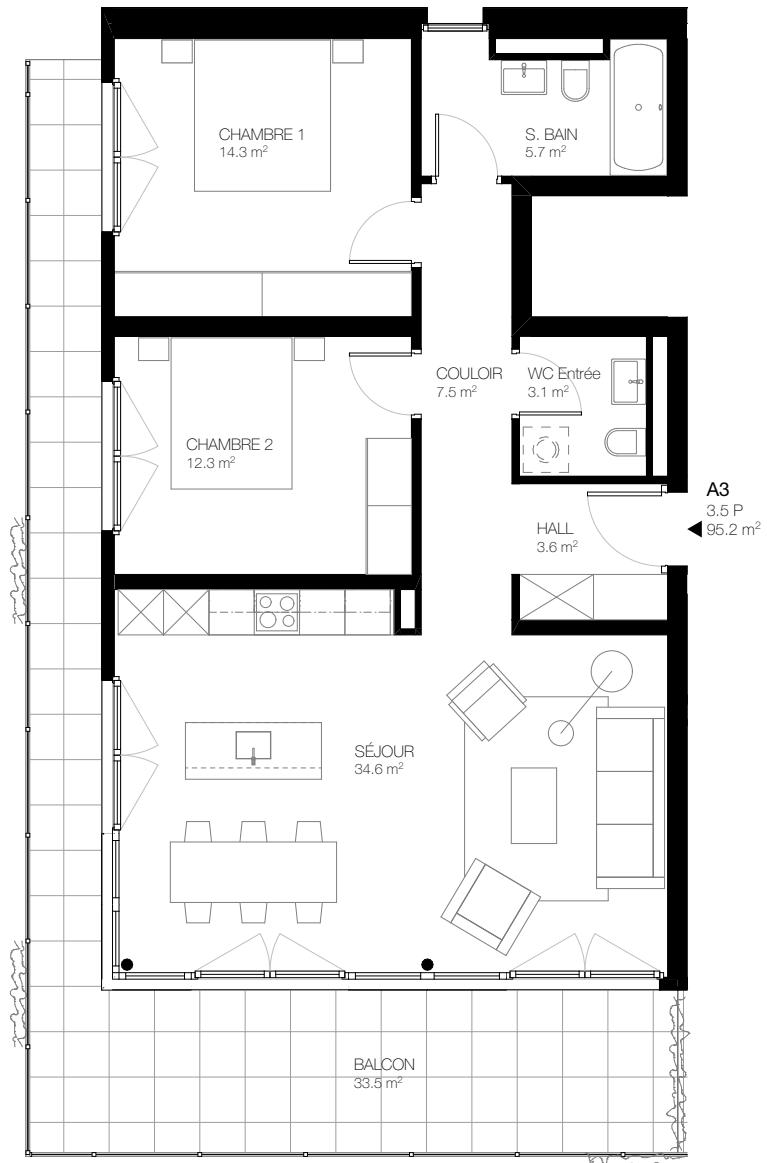




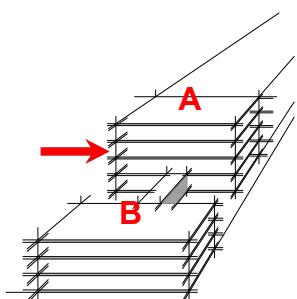
Bâtiment A - Appartement 03 - 3.5 pcs

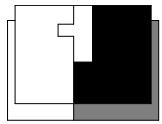
2ème étage

SBH	surface brute habitable	95.2 m ²
SE	surface extérieure (balcon)	1/2 x 33.5 m ²
SVB	surface de vente brute	112 m ²



N
S

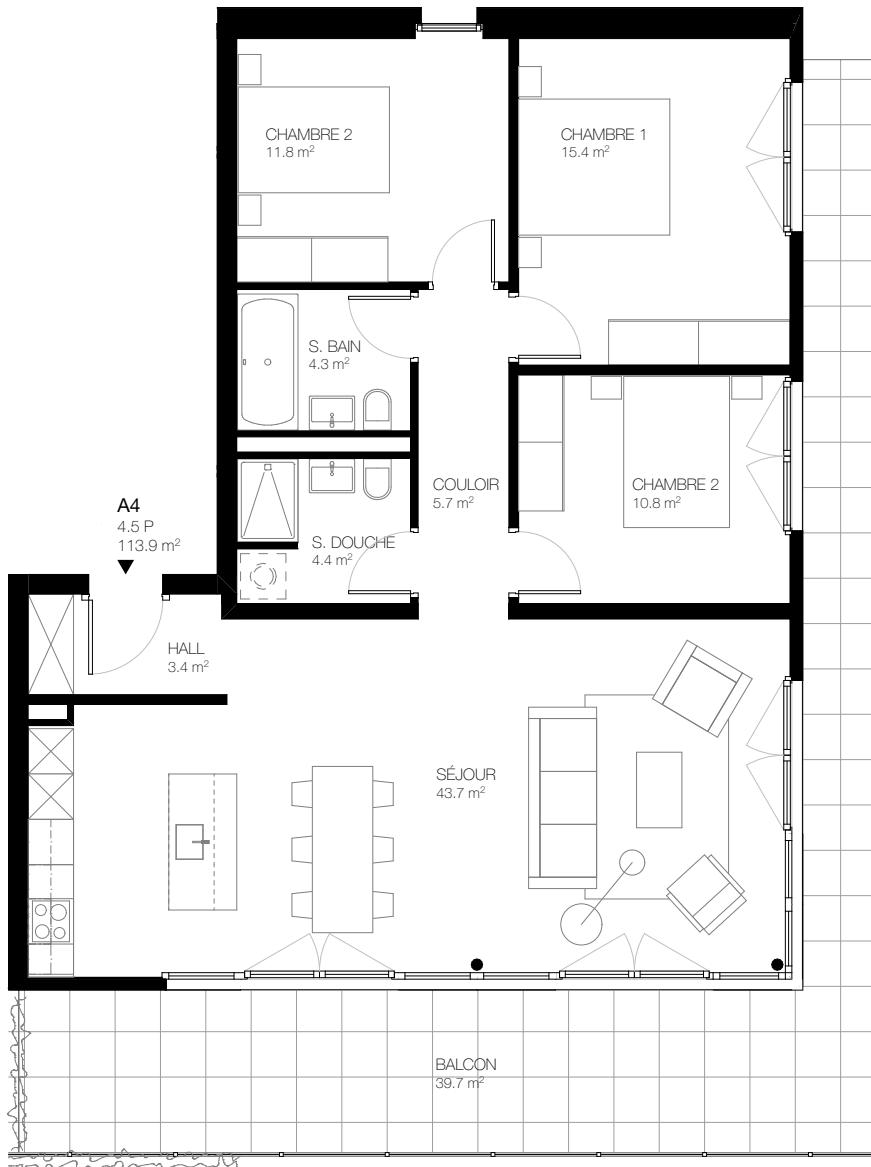




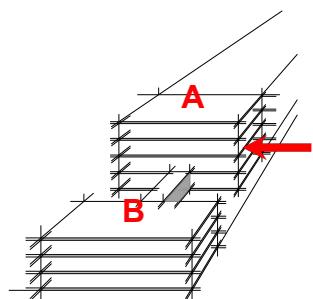
Bâtiment A - Appartement 04 - 4.5 pcs

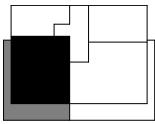
2ème étage

SBH	surface brute habitable	113.9 m ²
SE	surface extérieure (balcon)	1/2 x 39.7 m ²
SVB	surface de vente brute	133.8 m ²



N
S

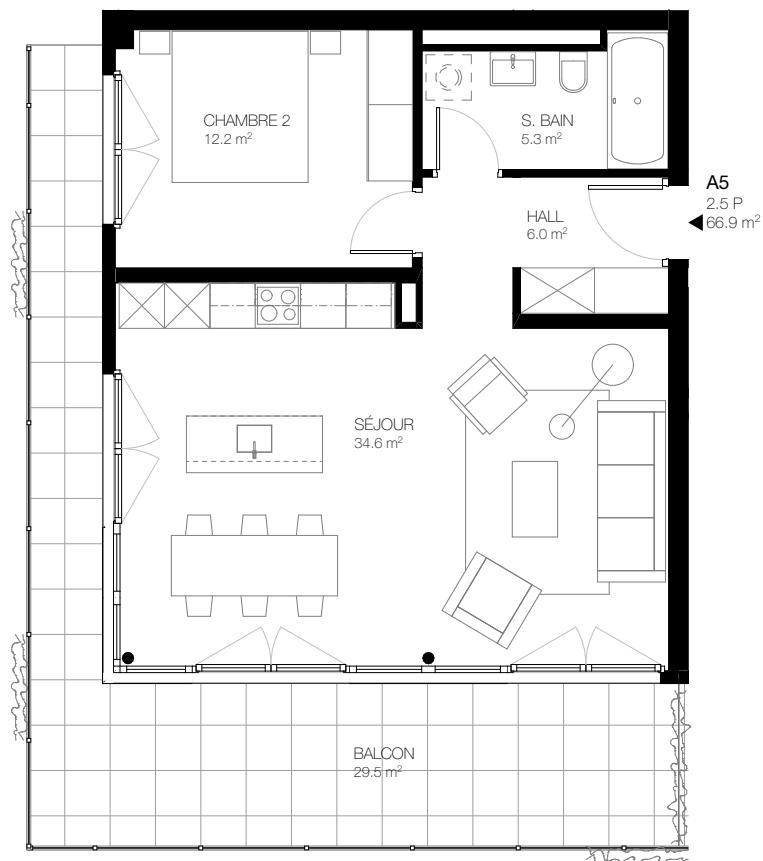




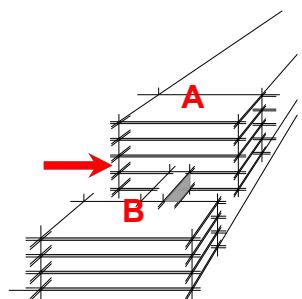
Bâtiment A - Appartement 05 - 2.5 pcs

1er étage

SBH	surface brute habitable	66.9 m ²
SE	surface externe (balcon)	1/2 x 29.5 m ²
SVB	surface de vente brute	81.7 m ²



N
S





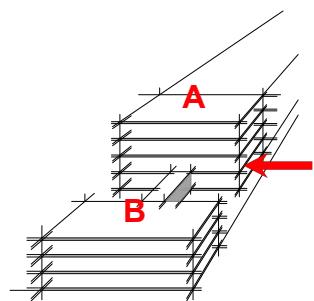
Bâtiment A - Appartement 06 - 2.5 pcs

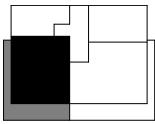
1er étage

SBH	surface brute habitable	77.8m ²
SE	surface extérieure (balcon)	1/2 x 35.5 m ²
SVB	surface de vente brute	95.6 m ²



N
S

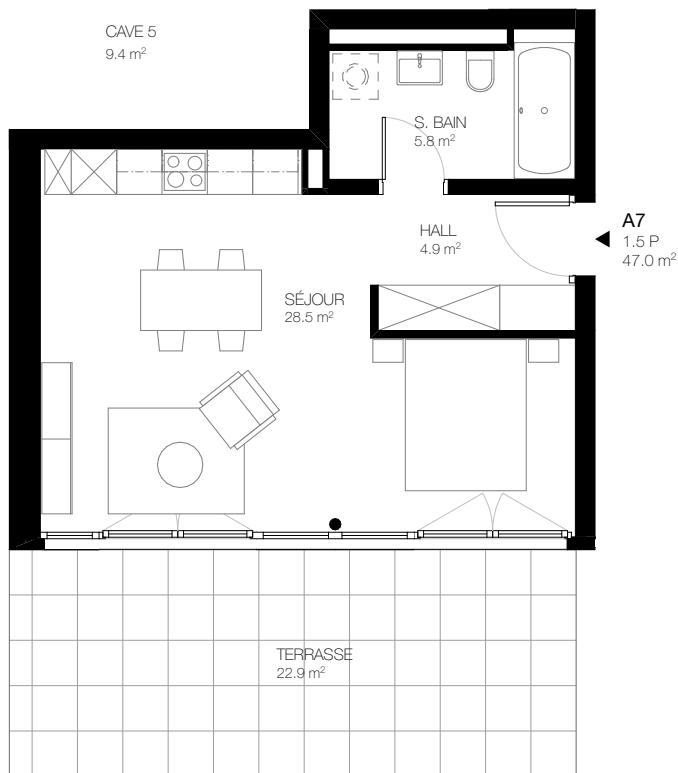




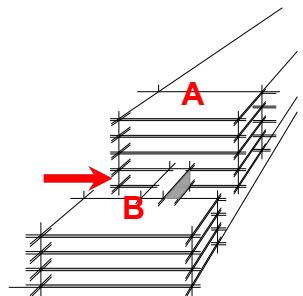
Bâtiment A - Appartement 07 - Studio

Rez

SBH	surface brute habitable	47 m ²
SE	surface extérieure (terrasse)	1/3 x 22.9 m ²
SVB	surface de vente brute	54.6 m ²



N
S

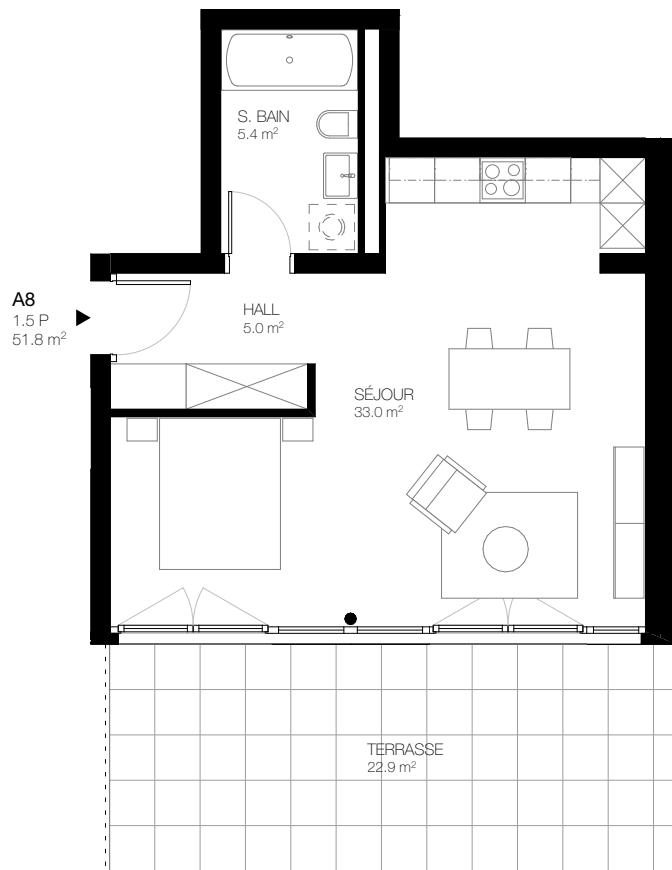




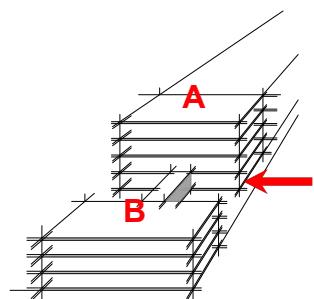
Bâtiment A - Appartement 08 - Studio

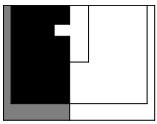
Rez

SBH	surface brute habitable	51.8m ²
SE	surface externe (terrasse)	1/2 x 22.9 m ²
SVB	surface de vente brute	59.4 m ²



N
S

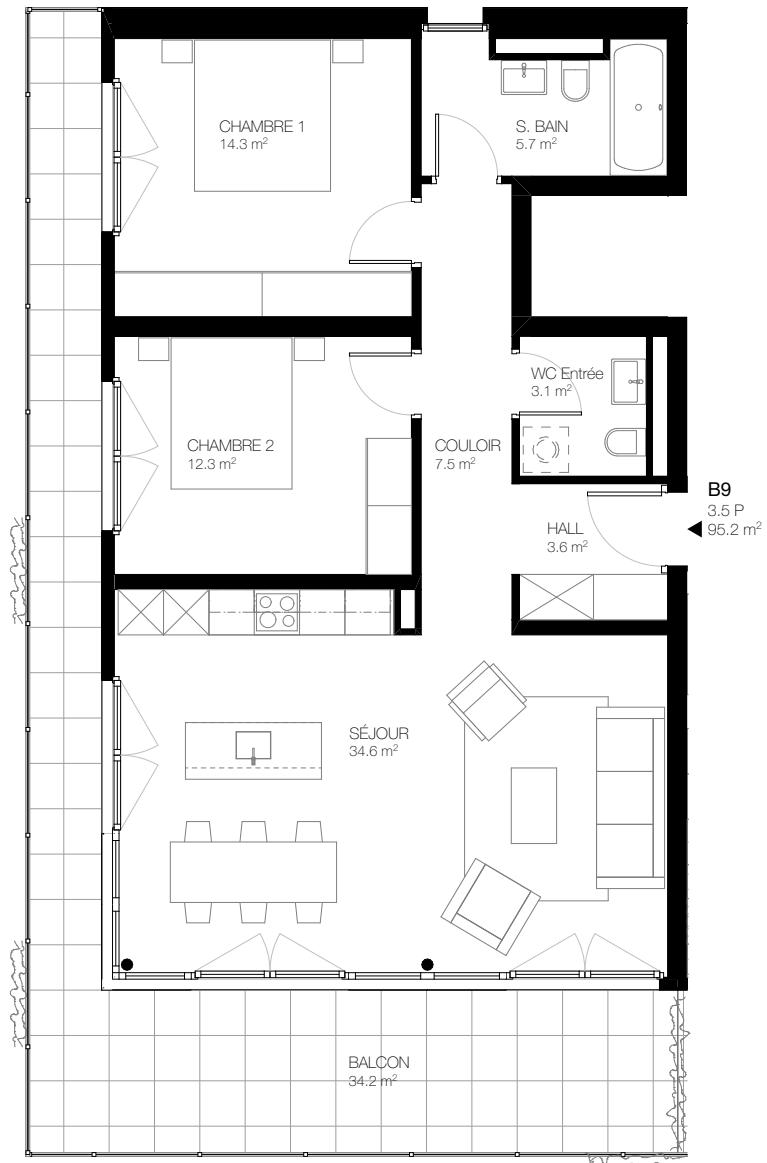




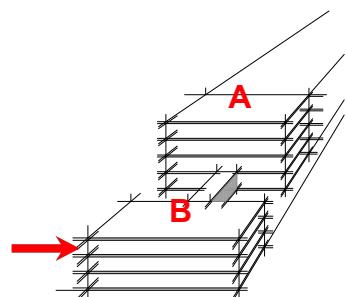
Bâtiment B - Appartement 09 - 3.5 pcs

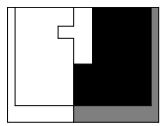
2ème étage

SBH	surface brute habitable	95.2 m ²
SE	surface extérieure (balcon)	1/2 x 34.2 m ²
SVB	surface de vente brute	112.3 m ²



N
S

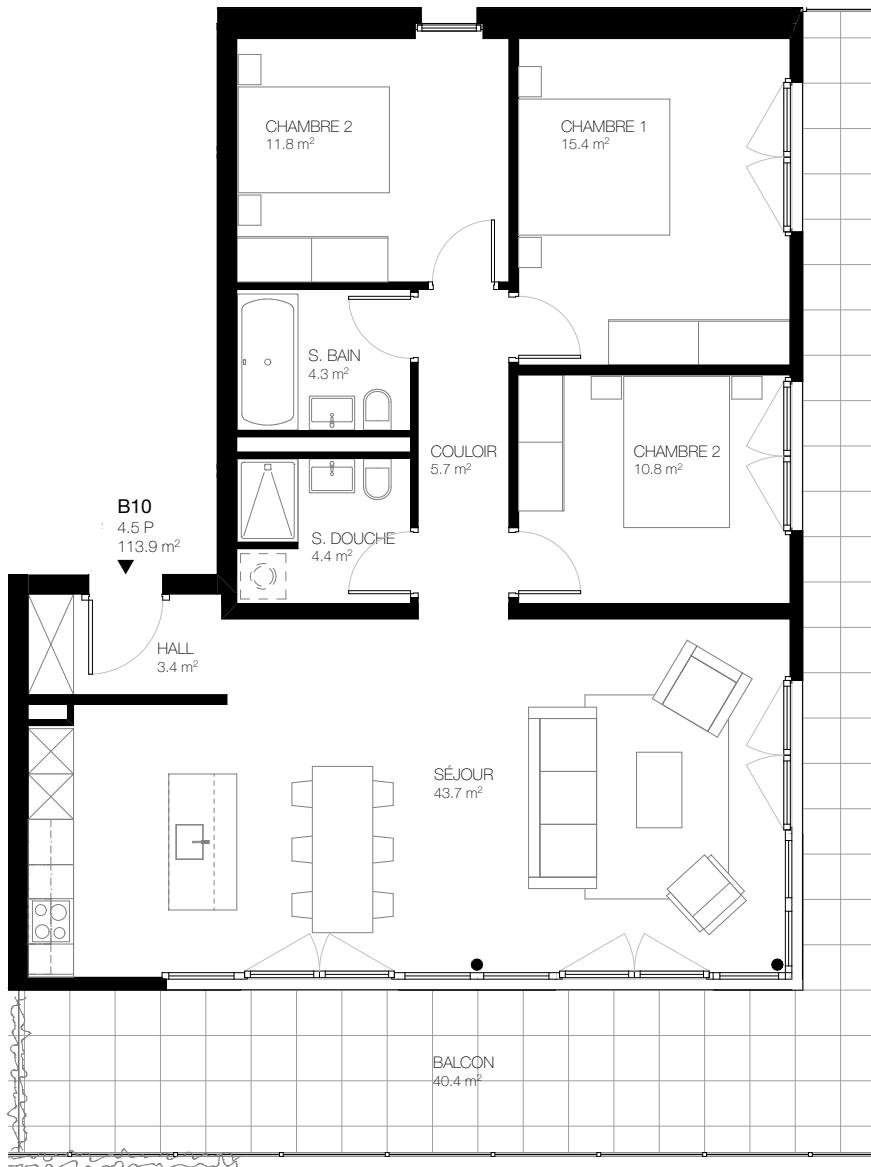




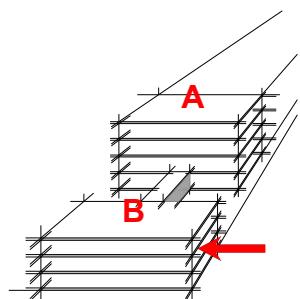
Bâtiment B - Appartement 10 - 4.5 pcs

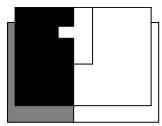
2ème étage

SBH	surface brute habitable	113.9 m ²
SE	surface extérieure (balcon)	1/2 x 40.4 m ²
SVB	surface de vente brute	134.1 m ²



N
S

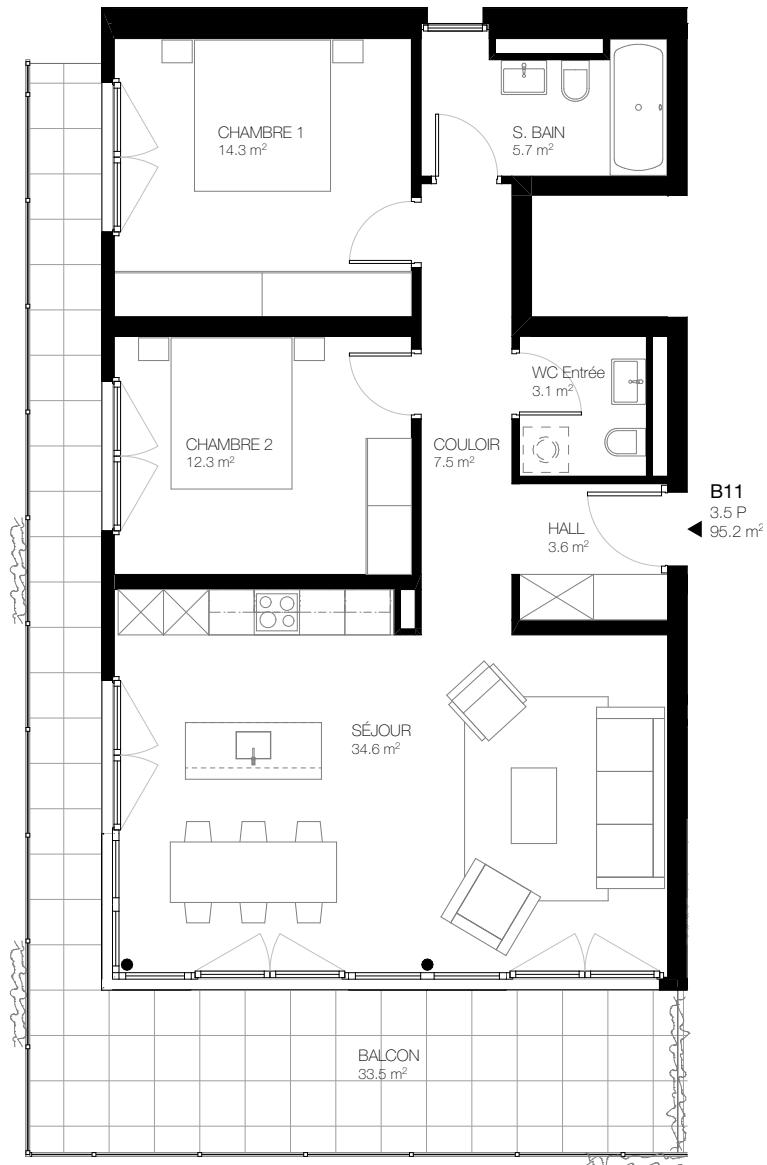




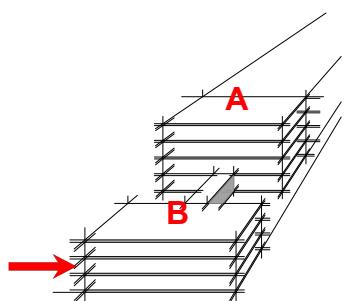
Bâtiment B - Appartement 11 - 3.5 pcs

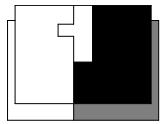
1er étage

SBH	surface brute habitable	95.2 m ²
SE	surface extérieure (balcon)	1/2 x 33.5 m ²
SVB	surface de vente brute	112 m ²



N
S





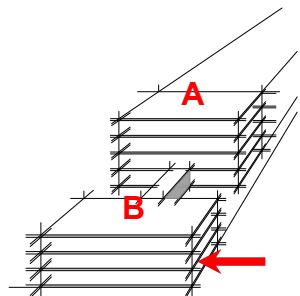
Bâtiment B - Appartement 12 - 4.5 pcs

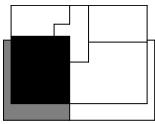
1er étage

SBH	surface brute habitable	113.9 m ²
SE	surface extérieure (balcon)	1/2 x 39.6 m ²
SVB	surface de vente brute	133.7 m ²



N
S

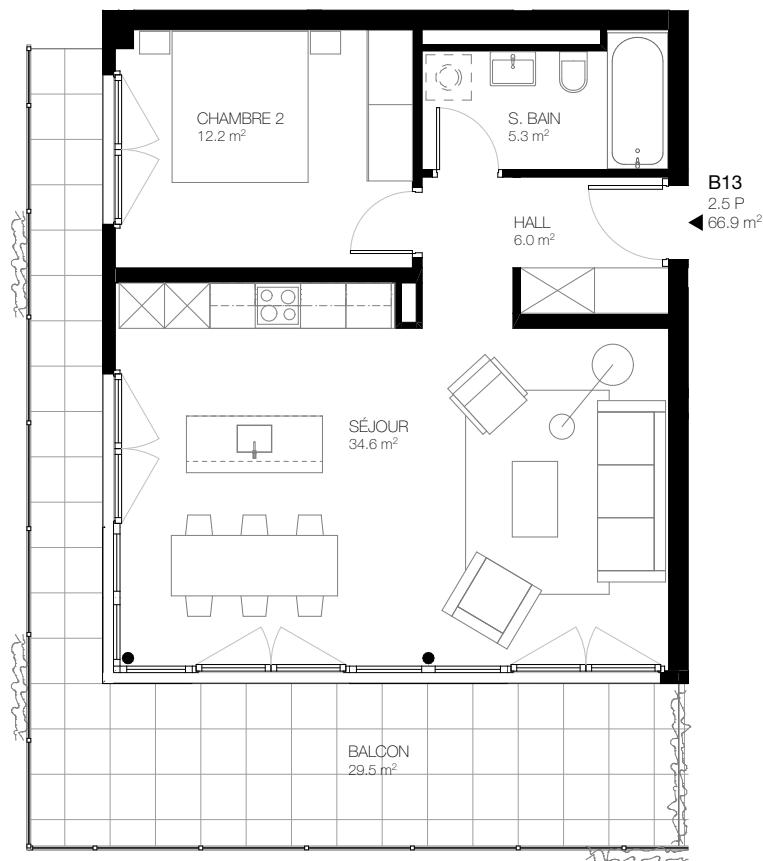




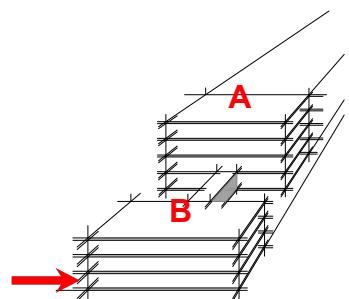
Bâtiment B - Appartement 13 - 2.5 pcs

Rez

SBH	surface brute habitable	66.9 m ²
SE	surface externe (balcon)	1/2 x 29.5 m ²
SVB	surface de vente brute	81.7 m ²



N
S





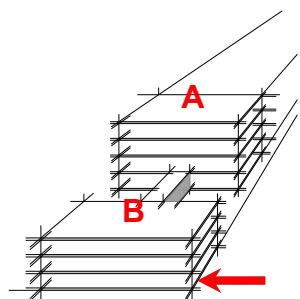
Bâtiment B - Appartement 14 - 2.5 pcs

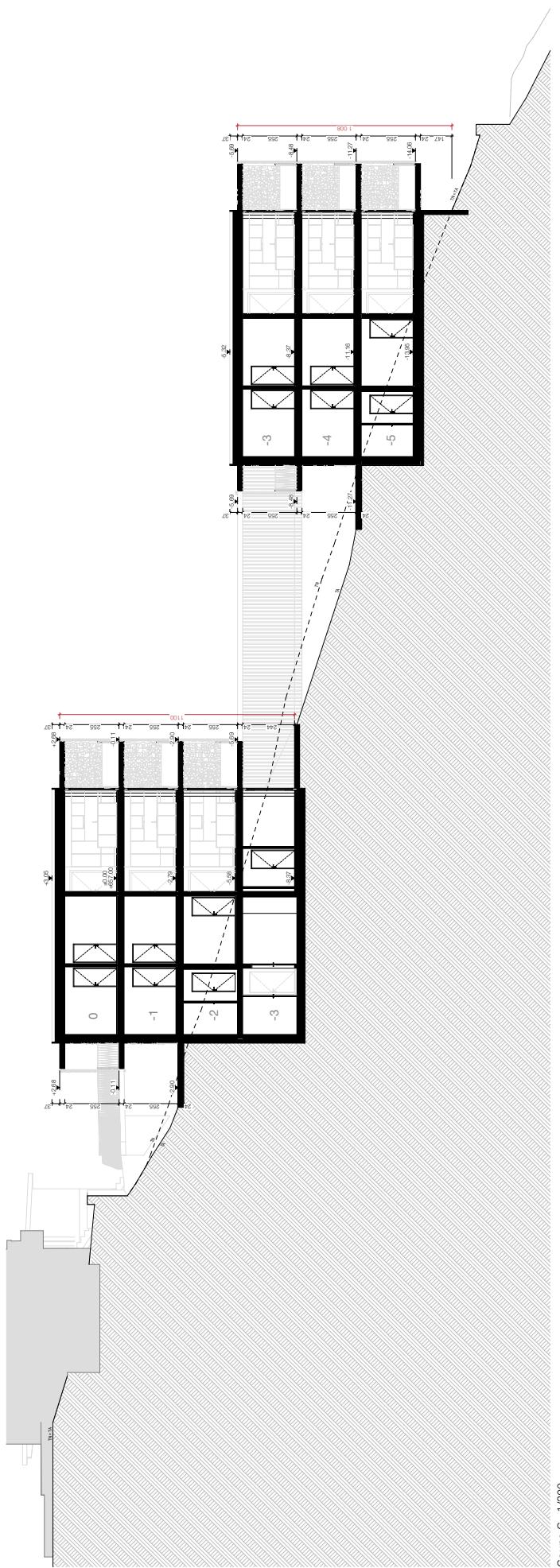
Rez

SBH	surface brute habitable	77.8m ²
SE	surface externe (balcon)	1/2 x 35.5 m ²
SVB	surface de vente brute	95.6 m ²

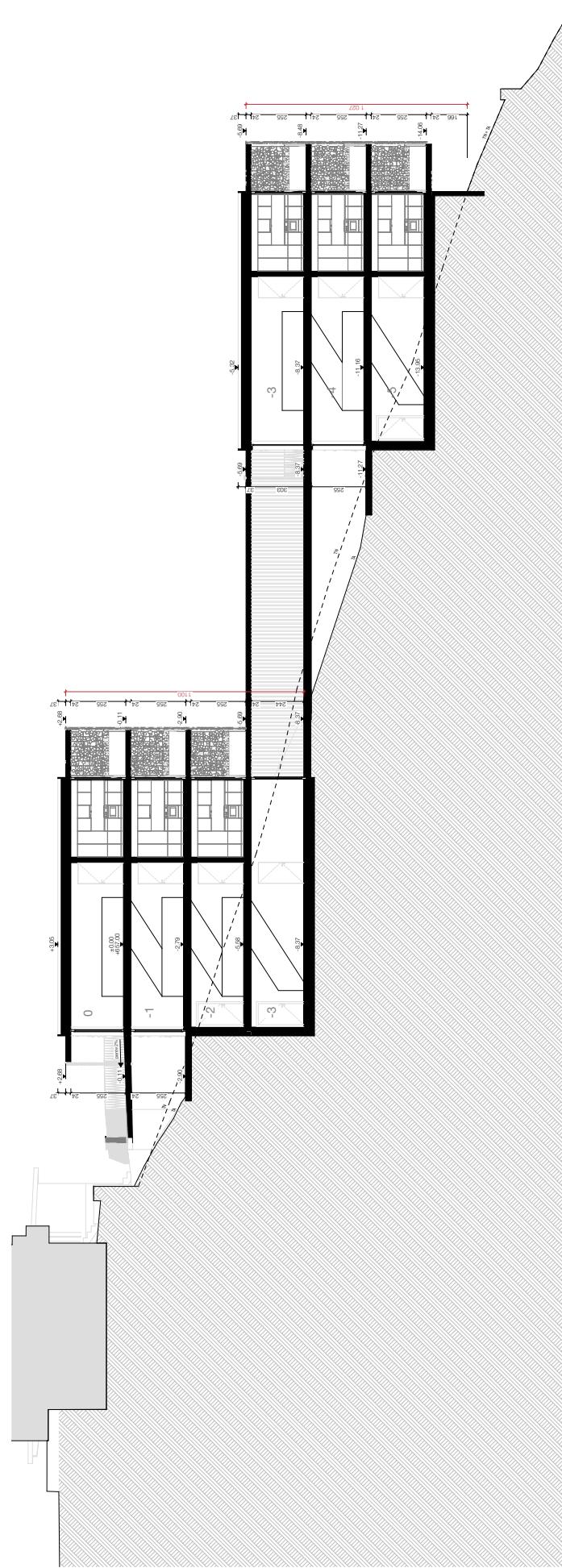


N
S

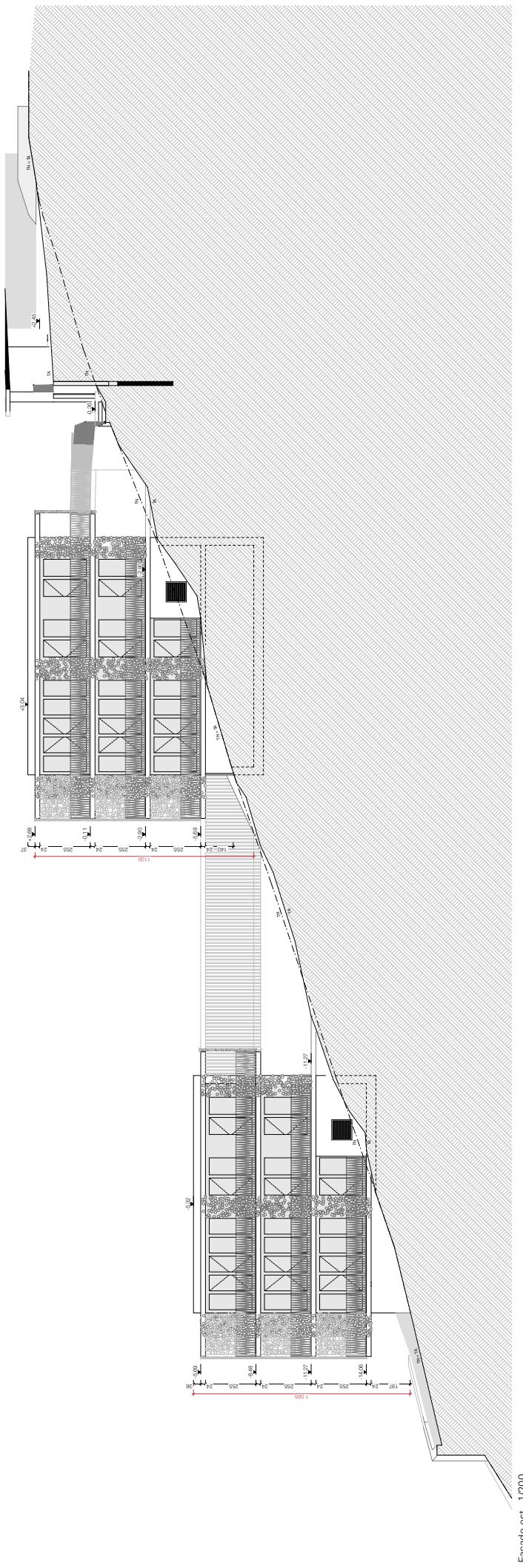




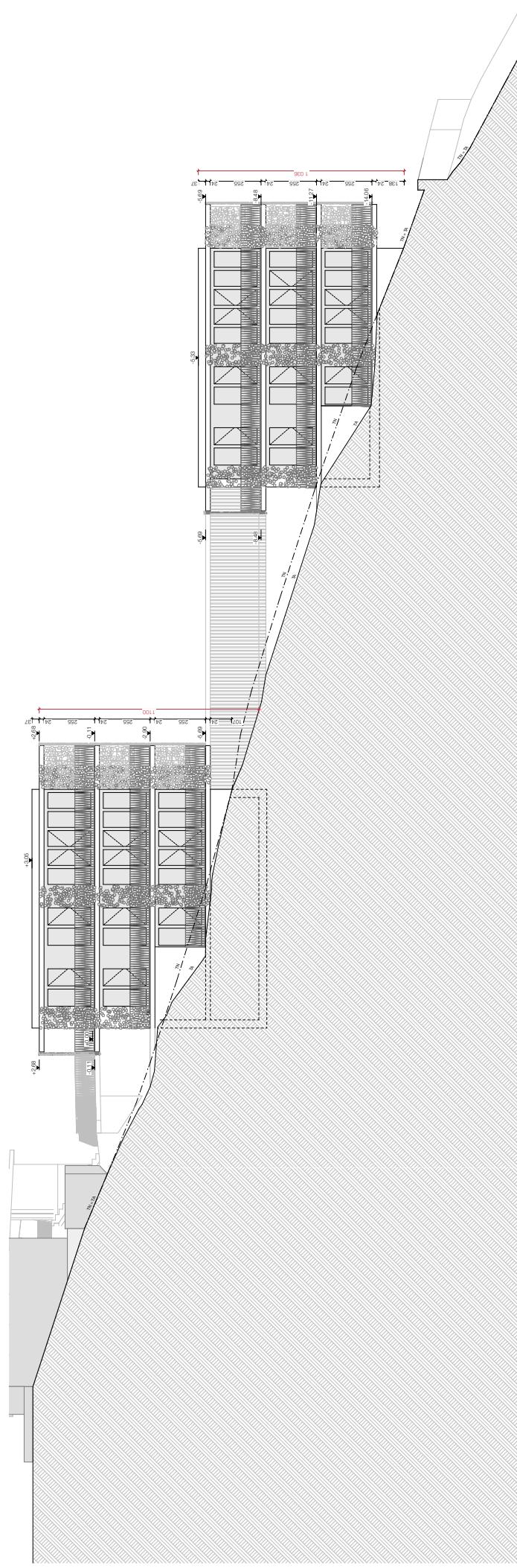
Coupé C 1/200



Coupé D 1/200



Façade est 1/200



Façade ouest 1/200

Plaque Corin-de-la-Crête - ENQUÊTE

390 Façade est & ouest

Echelle : 1:200 Dessin : A3 Fichier : 390_ENO2_Plaque_Corin Date : 24.09.24 Révisions : .5

391 Façade ouest 1/200 Dessin : A3 Fichier : 391_ENO2_Plaque_Corin Date : 24.09.24 Révisions : .5

LES COTEAUX DE CORIN

RTE DE CRANS-MONTANA 43/45, 3960 CORIN-DE-LA-CRETE

DESCRIPTIF DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION

REMARQUES GENERALES

Le présent descriptif concerne la construction des immeubles ainsi que les équipements intérieurs., canalisations intérieures. et extérieures, le terrassement et les aménagements extérieurs. L'exécution des travaux sera conforme aux règles générales des normes S.I.A. et aux prescriptions cantonales (eau, électricité, gaz et téléphone, service de l'assainissement, département des travaux publics, protection civile, SUVA, etc....). Toutes modifications à ce descriptif en cours de chantier feront l'objet d'un avenant et seront exécutées uniquement après approbation par la direction des travaux sur demande du propriétaire. Des gaines nécessaires aux installations techniques peuvent ne pas apparaître sur les plans.

Chaque lot dispose d'un dossier pour : armoires, installations électriques, agencement de cuisine et équipements sanitaires.

CONCEPT ENERGETIQUE



Les bâtiments seront labellisés selon la classe d'efficacité énergétique CECB/AA pour l'enveloppe et les installations techniques. Pour atteindre ces hautes performances, les isolations sont renforcées, les vitrages des fenêtres sont triples, une ventilation double-flux est installée, les besoins en chaleurs sont couverts par deux pompes à chaleur air-eau, la toiture du couvert à véhicules est recouverte de panneaux solaires photovoltaïques, une communauté de consommation sera créée pour la gestion de la consommation et de la production d'électricité, les appareils de cuisines seront labellisés A++.

IMPORTANT :

Tous les prix prévus et mentionnés dans le présent descriptif correspondent aux prix exposition chez les fournisseurs désignés par l'entreprise générale ou le constructeur, ils s'entendent TVA du jour comprise.

Pour tout ce qui n'est pas expressément mentionné dans le présent descriptif, une exécution standard et normalisée est prévue.

Une séance d'environ 2 heures avec le constructeur ou l'architecte est prévue pour examiner et confirmer les plans de chaque lot.

Pour des raisons d'harmonie, le M.O. donne pouvoir de représentation à l'architecte pour prendre les décisions nécessaires concernant le choix des finitions des parties communes.

Le constructeur, l'entreprise générale ou l'architecte se réservent le droit de procéder à des modifications des matériaux prévues dans le présent descriptif ou sur les plans, par des matériaux de qualité équivalente, ainsi qu'à apporter des modifications mineures à l'ouvrage se révélant nécessaires ou judicieuses en cours de travaux.

Il est admis que certaines apparitions telles que petites variations dans les couleurs, petits retraits, tassements et fissures, consolidation du bâtiment, etc., sont conformes à la nature même de l'ouvrage contractuel.

Le constructeur, l'entreprise générale ou l'architecte percevront des honoraires de 15% HT sur toutes les modifications en plus ou moins-values afin de couvrir les frais de modifications des plans, coordinations techniques, surveillance des travaux, établissement de devis et suivi des clients. En cas de modification entraînant une remise à l'enquête complémentaire les frais de plans ainsi que les taxes communales seront à la charge du Maître de l'Ouvrage.

Toutes les subventions liées à l'immeuble et aux installations labellisées, CECB, solaire, etc... sont dues au promoteur, lors de la signature de l'acte d'achat, l'acheteur donne procuration au promoteur pour l'encaissement des subventions sans réserve.

1 BATIMENT

1.1 INSTALLATION DE CHANTIER

Toutes les installations, cantonnements, machines, matériel nécessaire aux travaux, pistes d'accès, rampes, plateformes, signalisation, barrages et barrières de chantier, moyens de levages, station de lavage des roues, etc...

1.2 TERRASSEMENTS

Tous les travaux de terrassement nécessaires à la construction sont compris, soit :

- défrichage nécessaire
- décapage de la terre végétale
- fouilles en pleine masse et travaux spéciaux d'enceinte de fouille
- fouilles en rigoles pour les fondations
- fouilles et remblayages pour les canalisations intérieures et extérieures, et les introductions
- remblayages nécessaires sur parcelles voisines, rampe, etc...

Les terres excavées sont évacuées ou stockées à proximité et remises en place, à la machine, autour du bâtiment, avec la terre végétale en surface (aménagement brut du terrain). Voir aussi chapitre 5.

1.3 CANALISATIONS

Les canalisations intérieures des eaux usées sont en tuyaux PVC de sections et de pentes appropriées.

Toutes les eaux usées et les eaux claires seront évacuées par gravité, en tuyaux PVC.

Canalisation des eaux de surface du parking, déshuileur et dessableur, raccordements.

1.4 FONDATIONS, PAROIS DE SOUTENEMENT

Les fondations sont en béton armé, dimensionnées par l'ingénieur civil en fonction des conditions locales.

1.5 MURS

Murs contre terre et du sous-sol

Les murs contre terre ainsi que les murs extérieurs du sous-sol sont en béton armé, dimensionnés selon les calculs de l'ingénieur civil. Contre l'humidité normale de la terre, les murs sont protégés par une étanchéité et une couche filtrante.

Murs de façade

Ces murs sont constitués de la façon suivante (de l'extérieur vers l'intérieur) :

Revêtement de façade système d'isolation périphérique, crépi extérieur, finition striée verticale au balais, isolation thermique selon le calcul thermique CECB, murs porteurs en maçonnerie ou en béton armé selon le dimensionnement de l'ingénieur civil. L'intérieur des murs est enduit en plâtre.

Tablettes de fenêtres en aluminium thermolaqué ou similaire.

Éléments de remplissage entre les vitrages, en pan de bois, finition extérieure en lames de sapin thermo traité, 24mm, isolation selon le calcul thermique CECB, barrière vapeur, finition intérieure en panneau de fibre de bois ou similaire, enduit en plâtre.

Les éléments de protection contre la vue de type claustras seront exécutés en serrurerie, structurel en profilés en acier inoxydable et remplissage en treillis de câbles d'acier type Jackob.

Murs intérieurs

Sous-sol: murs porteurs en maçonnerie ou béton armé, épaisseur selon le dimensionnement de l'ingénieur civil, non porteurs en maçonnerie selon les standards suisses, murs contre terre épaisseur selon le dimensionnement de l'ingénieur civil.

Rez-de-jardin, entresol, rez-de-chaussée et étages : murs porteurs en maçonnerie ou béton armé, épaisseur selon le dimensionnement de l'ingénieur civil et/ou de l'acousticien, enduits au plâtre ou laissés apparents avec un enduit bouche pores (espaces communs, cages d'escaliers, etc...); galanages et fermetures de gaines en cloisons Knauf ou similaire. Tous les locaux sanitaires humides en matériaux hydrofuges.

Murs de séparation : les murs de séparation entre les appartements ainsi qu'entre les appartements et la cage d'escalier sont en béton armé, épaisseur selon le dimensionnement de l'ingénieur civil et/ou de l'acousticien.

1.6 ESCALIERS, BALCONS ET TERRASSES

Escaliers : coulés sur place, traitement mécanique de toutes les surfaces par ponçage fin des paliers et des escaliers, marches et contre-marches, bouche-pore de finition transparent. Y compris gougeons de désolidarisation et/ou bandes d'appuis phoniques.

Balcons : béton taloché propre et rigole d'évacuation des eaux, finition propre sans étanchéité ni peinture de finition.

Terrasses : dalles de grès-cérame épaisseur 2mm ou similaire, format 60/60cm, choix de la promotion, uniforme sur l'ensemble des bâtiments.

L'acquéreur de l'appartement est tenu d'entretenir les écoulements de ses balcons.

1.7 DALLES

Locaux annexes: radier et dalles en béton armé, finition talochée propre, épaisseur déterminée par l'ingénieur civil, revêtements selon chapitre 3.1.

Locaux techniques et de service: dalles en béton armé, talochées propre, prêtes à recevoir un revêtement de finition ou traitement de surface (bouche pore).

Dans parties habitables: dalles en béton armé, épaisseur déterminée par l'ingénieur, isolation acoustique/thermique et chapes prêtes à recevoir un revêtement de finition.

1.8 CONDUITS DE FUMEE ET FUMISTERIE

Aucun conduit de fumée dans les appartements.

1.9 FERBLANTERIES

Les ferblanteries, couvertines, garnitures, bandes de serrage et de dilatation, etc., sont prévues en zing-titane ou équivalent. Exutoire de fumée en polycarbonate, dimensions selon plans, à commande électrique.

1.10 ETANCHEITE

Système d'étanchéité bicouche avec barrière vapeur posé sur l'isolation de sol ou directement sur le béton selon nécessité.

Les toitures plates, non accessibles, sont recouvertes de gravier.

Écoulement des eaux pluviales des balcons/terrasses en dalles jusqu'aux colonnes EP noyées dans le bâtiment.

1.11 MENUISERIES

Fenêtres en bois et bois/métal:

- Fenêtres et portes-fenêtres en bois/aluminium teinte RAL, nombre, dispositions et sens d'ouverture selon plans.
- Vitrage isolant triple-vitrage, sécurit, selon les normes en vigueur et le calcul CECB ;
- Poignées aluminium type Hoppe Amsterdam ou produit équivalent ;
- Salles de bain équipées de verres translucides.

Fenêtres des locaux enterrés: en PVC blanc, vitrage isolant.

Portes intérieures des logements: panneaux avec cadre-faux-cadre-embrasure, finition en mélaminé selon gamme Argolite ou similaire, avec poignées en inox brossé type Hoppe Amsterdam ou produit équivalent. Serrures à clés.

Portes palières: construction lourde, avec poignée en inox brossé type Hoppe Amsterdam ou produit équivalent. Panneaux finition en plaqué chêne, sur cadre en chêne massif en applique sur le béton, finition visible propre sur tous les cotés, seuil phonique. Serrures tribloc.

Portes des locaux techniques et de service: selon prescriptions, finition en mélaminé, avec poignée en inox brossé type Hoppe Amsterdam ou produit équivalent.

N.B. : La même clé est combinée pour la porte palière, les portes d'entrée principales des bâtiments, le local à vélos et la boîte aux lettres.

Galeries à rideaux: en option.

1.12 SERRURERIE

Porte d'entrée des immeubles: construction en aluminium thermolaqué teinte IGP micacée ou en acier inoxydable

Boîte aux lettres: en aluminium thermolaqué teinte IGP micacée

Garde-corps des balcons: en acier thermolaqué teinte IGP micacée ou en acier inoxydable, posé sur la dalle ou contre la remontée de dalle, système de protection contre les chutes en treillis en acier inoxydable Jakob, main courante en tube d'acier.

Parois séparatives des balcons: paroi de séparation en acier inoxydable ou aluminium thermolaqué teinte IGP.

Garde-corps et main courante d'escaliers: en acier brut ou en acier inoxydable, épaisseur 8mm, selon plan. Main courante en chêne massif, section 35/35mm, pose soudée sur la tôle des garde-corps.

Grille caillebotis: pour les sauts-de-loup des sous-sols

1.13 PROTECTION CONTRE LE SOLEIL

Stores en toile des fenêtres de balcons: store en toile de tente type Soltis 86 ou 92 ou similaire, système vertical sur glissières teinte définie par l'architecte. Caisson de store en tôle d'aluminium thermolaqué ou similaire, teinte définie par l'architecte.

Système de protection contre la vue, claustra devant les balcons: structure de support en construction métallique, cadres en acier inoxydable, insert en treillis tissé Jakob, plantes grimpantes.

2 INSTALLATIONS

2.1 CHAUFFAGE

Production de chaleur et d'eau chaude par pompe à chaleur air-eau réglée automatiquement par un thermostat extérieur, chaque immeuble bénéficie de sa propre production de chaleur. Chauffe-eau à réservoir d'accumulation. Les appartements sont chauffés et refroidis par dalle active.

Le réglage et les décomptes de chauffage se font selon le standard CECB.

2.2 VENTILATION

Les locaux sont aérés par des gaines de ventilation sur le principe de double-flux, le monobloc de ventilation est propre à chacun des appartements et installée dans l'armoire d'entrée.

Les hottes de ventilation des cuisines sont pourvues de filtres à charbon. Il n'y a pas de raccordements vers l'extérieur.

2.3.1 INSTALLATION PHOTOVOLTAIQUE

Installation de production d'électricité photovoltaïque sur la toiture du couvert à véhicules, panneaux solaires photovoltaïques posés sur support métalliques, puissance 30 kWc, onduleur et accessoires de raccordement.

2.3.2 ELECTRICITE

Installation complète selon plans comprenant notamment : tableau avec coupe-circuits, compteurs, etc., interrupteurs, prises et points lumineux, prises téléphone, prise RJ45 dans une chambre et séjour avec réseau en étoile pris dans l'armoire dédiée, sonnerie, vidéophone, branchement au fournisseur d'accès (Oiken ou Swisscom) à la charge du client, raccordement de la cuisine et des installations techniques ainsi que des colonnes de lavage, le tout selon plans d'installations.

L'appareillage est de marque Feller ou produit équivalent.

Réseau multimédia centralisé dans l'armoire d'entrée comprenant prise téléphone, prise 220V et prises RJ45.

Commande de l'ouverture de la porte d'entrée de l'immeuble par vidéophone.

La lustrerie n'est pas comprise, sauf pour :

- La lustrerie des locaux communs, des balcons et à l'extérieur du bâtiment.

Le raccordement de la ligne téléphonique ou FAI n'est pas compris, il sera facturé en plus-value par le fournisseur.

Dans chaque cave : éclairage + prise 220V sur compteur individuel

A chaque place de parc : une prédisposition (tubes vides) pour borne de recharge 400V. L'installation et la fourniture de la borne de recharge est aux frais de l'acquéreur, la borne sera obligatoirement de type "intelligente". Le tableau électrique sera compatible à cette exigence.

2.3.3 COMPTAGE D'ENERGIE

L'immeuble sera raccordé au fournisseur local d'électricité avec un seul point de raccordement. Vu la présence d'énergie solaire sur le toit, la PPE devra constituer une communauté de consommation du type RCP. Les compteurs d'énergie seront installés selon les exigences du gestionnaire de la communauté de consommation (Oiken ou un prestataire tiers choisi par la PPE)

2.4 ASCENSEUR

Ascenseur de personnes : Matériel suisse ou jugé de qualité équivalente, finition inox brossé, pour 8 personnes, charge maximale 630 kg.

Portes palières automatiques en inox brossé.

2.5 CUISINES-ARMOIRES

Cuisines : Fourniture et pose d'agencements de cuisines, selon plans de principe d'implantation fournis par le constructeur ou l'architecte (ventilation, eau, écoulement, électricité).

Montants prévus :

- Appartements 3.5/4.5pcs :	22'800.- CHF
- Appartements 2.5pcs :	21'200.- CHF
- Appartements studios :	17'100.- CHF

Si l'acheteur désire faire réaliser sa cuisine par un autre fournisseur, 50% du montant indiqué ci-dessus sera déduit du prix de vente. La cuisine qui n'est pas fournie par la promotion sera posée par l'acheteur après les nettoyages finaux et la remise des clefs. L'acheteur aura ensuite 2 mois de calendrier pour faire poser sa cuisine pour ne pas importuner les autres propriétaires.

Armoires : une armoire à l'entrée des appartements est comprise dans le prix de base, construction en mélaminé et portes avec finition stratifié type Argolite ou similaire selon gamme proposée par le constructeur ou l'architecte, aménagements au choix du client en plus-value.

2.6 SANITAIRES

Sanitaires : Fourniture et pose des appareils sanitaires et accessoires, selon plans de principe d'implantation fournis par le constructeur ou l'architecte (eau, écoulement, électricité).

Montants prévus pour les fournitures :

- Appartements 3.5/4.5pcs : 8'000.- CHF
- Appartements 2.5pcs : 5'000.- CHF
- Appartements 1.5pcs : 4'000.- CHF

Machines à laver le linge : pré-équipement pour l'écoulement de l'eau et raccordement électrique, prise 400V.

2.7 COMMUNICATION INTERNE – SECURITE DE L'IMMEUBLE

Un interphone vidéo à l'entrée de l'immeuble est relié avec chaque appartement.

Par mesure de sécurité, l'ouverture de la porte d'entrée de l'immeuble est actionnée depuis chaque appartement ou par code.

3 AMENAGEMENTS INTERIEURS

3.1 REVETEMENTS DES SOLS ET MURS (FP=fourniture et pose, prix y-c. TVA du jour)

	Sols	Murs - Piliers
<i>Pièces d'habitation (séjour, coin à manger, hall, chambres, loggias Sud)</i>	Carrelages en grès-cérame dim. 30/60 ou parquet (pose sur chape) Fr. 100.-/m2 FP, prix moyen y compris divers *	Crépi blanc 1.5mm, budget Fr. 20.-/m2 FP
<i>Cuisines</i>	Carrelage en grès-cérame dim. 30/60 ou parquet (pose sur chape) Fr. 100.-/m2 FP, prix moyen y compris divers*	Faïence Fr. 100.-/m2 FP, prix moyen pour entre-meubles y compris divers*
<i>Bain/douche/WC séparé</i>	Carrelage en faïence ou grès-cérame (pose sur chape) Fr. 100.-/m2 FP, prix moyen y compris divers*	Sur toute la hauteur faïence Fr. 100.-/m2 FP prix moyen y compris divers *
<i>Réduits</i>	Carrelage (pose sur chape) Fr. 100.-/m2 FP, prix moyen y compris divers*	Sur toute la hauteur faïence Fr. 100.-/m2 FP prix moyen y compris divers *
<i>Locaux annexes et caves</i>	Béton taloché brut, finition propre	Béton brut ou isolation Schichtex si nécessaire
<i>Hall d'entrée, couloirs</i>	Béton taloché brut, finition propre	Béton armé apparent avec bouchepores transparent
<i>Paliers</i>	Chape apparente poncée et traitée avec un bouchepore transparent	Béton armé apparent avec bouchepore transparent
<i>Escaliers</i>	Escalier et revêtements en béton apparent coulés sur place, poncés et traités avec un bouchepore transparent	Béton armé apparent avec bouchepore transparent
<i>Locaux techniques et de service</i>	Peinture sur chape	Dispersion blanche ou incolore

* divers : plinthes, seuils, joints, étanchéité, préparation, baguettes alu, protection des sols, sous-couche acoustique, réserve

3.2 PLAFONDS

Parking, locaux annexes, locaux techniques et de service : béton armé ou isolation Schichtex si nécessaire, finition brute.

Appartements : enduits au plâtre et finition mat à plafond blanc.

Hall d'entrée : béton armé apparent et bouchepore.

Plafond des balcons : structure en béton-armé apparent, finition propre, bouchepore incolore de finition

3.3 NETTOYAGES

Nettoyage industriel de l'immeuble, des appartements, des sous-sols et des alentours.

4. AMENAGEMENT EXTERIEURS

4.1 CANALISATIONS – INTRODUCTIONS

L'immeuble sera relié au système communal d'évacuation des eaux usées et claires.

L'immeuble sera équipé en eau, électricité, téléphone, TV.

Les taxes de raccordement dues à la commune et aux services industriels (hors raccordements réseau TV et téléphone à charge des acheteurs) sont comprises dans le prix des appartements, ainsi que les assurances nécessaires pendant la construction.

4.2 MURS – STRUCTURE - TOITURE

Murs de soutènement du parking

Le mur extérieur est en béton armé ou en système de mur de soutènement en gabions, dimensionnés selon les calculs de l'ingénieur civil. Contre l'humidité normale de la terre, à l'arrière, le mur en béton armé est protégé par une étanchéité et une couche drainante. Un système de barbacanes est installé pour éviter la mise en pression à l'arrière du mur.

Structure porteuse et finitions du couvert

La structure du couvert est construite en profilés métallique, H ou I ou composés, pour les piliers et les sommiers, dimensionnement selon les indications de l'ingénieur civil. Structure secondaire composée de profilés C, tôles de finition floquée, support pour pose des panneaux solaires.

Les eaux de toiture sont récoltées dans un cheneau demi-rond et évacuées dans le réseau E-C.

Abri à vélos

Parois de protection, sous-construction en métal, finition en claires-voies de bois ou de métal ou en tôle aluminium.

4.2 ACCES – PARKING – AMENAGEMENTS EXTERIEURS - RAMPE

L'accès à la zone du parking se fait depuis la route cantonale Sierre – Crans-Montana selon le plan de l'ingénieur en circulation.

Les zones des places de parc ouvertes seront revêtues en système de pavé drainants, avec délimitation des places par insertion de petits blocs de béton dans les alvéoles des pavés en lieu et place de la terre, les zones de roulement seront traitées en revêtement bitumineux.

La parcelle sera aménagée selon les dispositions du promoteur ou de l'architecte, avec aire de jeux, herbes hautes et plantations. Les raccords avec les parcelles voisines seront plantés de vigne.

Les accès routiers et piétonniers seront traités en revêtement bitumineux et équipés d'un éclairage de cheminement.

Seoo, sauf erreurs ou omissions.